



**Le Comité Miss Cameroun, le président du jury de l'édition 2018, l'huissier instrumentaire de la finale, sont convoqués ce jeudi 25 janvier 2017, à 16 heures , devant le tribunal de grande instance du Mfoundi,-Centre administratif- de Yaoundé.**

Ils sont accusés de « fraude » et de « tricherie » par Caroline Biloa Kounou, candidate numéro 20, remplacée sur le podium par la candidate numéro 19.

La procédure engagée vise la “suspension immédiate du mandat et des activités de Miss Cameroun Recherche Miss Cameroun 2018 jusqu'à ce que soit définitivement jugée, la validité de l'élection contestée”, lit-on dans l'ordonnance du président du TPI de Yaoundé autorisant l'accusation à assigner en référé d'heure à heure le COMICA.